



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 005-2025
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : Non
N° d'affaire : 2025.GRPARL.41

Déposée le : 14.02.2025

Motion de groupe : Non
Intervention de l'organe du GC : Non
Déposée par : Jeanneret (St-Imier, PLR) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 06.03.2025

N° d'ACE : du
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : Non classifié
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Transports '45 – Priorisation de la halte CFF de la Clef à Saint-Imier

Le 28 janvier dernier, le DETEC annonçait avoir confié un mandat à l'EPFZ dans le but de prioriser les projets d'aménagement routiers et ferroviaires. Dans la liste des projets soumis à cette priorisation se trouve la halte CFF de la Clef, à Saint-Imier. Ce projet a été validé par le corps électoral imérien en 2013 et doit être réalisé d'ici 2027, après plusieurs reports déjà.

Ce projet constitue un enjeu important pour le développement du Grand Chasseral et du vallon de Saint-Imier. En effet, l'emplacement de cette halte permettra de desservir le PDE de la Clef. Il permettra aussi de desservir l'hôpital de Saint-Imier (Réseau de l'Arc), reconnu comme Pôle Santé dans le cadre du projet Avenir Berne romande, améliorant ainsi nettement la desserte de ce lieu de soins. En outre, le plan directeur cantonal prévoit, au titre des mesures, la promotion des pôles d'urbanisation d'importance cantonale consacrés au logement. L'implantation de la halte ferroviaire, à proximité de ce futur pôle, revêt un rôle crucial et déterminant pour le développement urbanistique. Sans compter que le bâtiment abritant l'ancien asile devra être réaffecté et qu'un accès en transport public constituerait un atout indéniable dans la recherche de solutions pour ce bâtiment.

Remettre en cause ce projet dans le cadre de la priorisation souhaitée par le DETEC aurait des conséquences sévères quant au développement de ce secteur.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Comment se positionne le Conseil-exécutif face à l'annonce du DETEC, en particulier quant au projet de halte ferroviaire à la Clef ?
2. Comment le canton de Berne entend-il réagir face à cette annonce ?

3. Que va mettre en place le canton pour accompagner la commune dans la réalisation de ce projet ?
4. Quel serait l'impact d'un report ou d'un abandon sur le pôle d'urbanisation d'importance cantonale consacré au logement de la Clef ?
5. Le canton assure-t-il le financement de la construction de la halte ferroviaire ?

Motivation de l'urgence : Le DETEC vient de communiquer le mandat donné à l'EPFZ. Il y a lieu de réagir sans délai, avant que les décisions quant à la priorisation soient prises.

Destinataire

– Grand Conseil